



Ecole Saint François d'Assise

Ecole sous contrat d'association
appartenant à l'Enseignement Catholique diocésain

Contribution des familles

Année scolaire 2026-2027

A rendre complétée, **avec copie de l'avis d'imposition 2026**, au plus tard le 1er septembre 2026

Nom de famille :

Classe des enfants scolarisés à Saint François :

Après calcul du quotient familial, merci de cocher la tranche dans laquelle vous vous situez.

Quotient familial *	Tranche	Tarif mensuel par enfant	Tranche retenue	Je joins mon avis d'imposition
Jusqu'à 650 €	A	92 €		
de 651 € à 800 €	B	110 €		
de 801 € à 950 €	C	121 €		
de 951 € à 1 100 €	D	125 €		
de 1 101 € à 1 200 €	E	133 €		
au-delà de 1 201 € **	F	135 €		
Je ne souhaite pas communiquer mon avis d'imposition	F	138 €		

* Le quotient familial s'obtient en divisant le revenu imposable annuel du foyer (figurant sur l'avis d'imposition ou de non-imposition de l'année N-1) par le nombre d'enfants à charge + 2 pour les parents + 1 par personne additionnelle à charge, divisé par 12. En cas d'impositions séparées, prendre la somme des deux revenus imposables.

** Les familles relevant de la tranche "F" et ayant 3 enfants ou plus scolarisés au sein de l'école Saint François d'Assise se voient appliquer la tranche "E".

QF = Revenu Imposable / personnes à charge / 12

Calculez votre QF =

Signature des deux parents :